

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2018

OBJET :
Compte administratif et
Compte de gestion 2017

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°2

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		13 240,03€				13 240,03 €
Opérations de l'exercice	303 582 ,22 €	303 988,69€	- €	- €	303 582 ,22 €	303 988,69 €
Total	303 582,22 €	317 228,72 €	- €	- €	303 582 ,22 €	317 228,72 €
Résultats de clôture		13 646 ,50 €				13 646 ,50 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale a évolué de + 1,25 % en 2017.

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de 13 646.50 €, en progression de 406.47 € par rapport au résultat de l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 303 582.22 € en 2017 (contre 299 835.05 € en 2016), pour 303 988,69 € de recettes (contre 300 090.26 € en 2016), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée, lors du débat d'orientations budgétaires le 22 février dernier, l'évolution des réalisations s'explique principalement par la prise en charge en année pleine de la rémunération de l'agent d'animation contractuel recruté en juillet 2016.

En outre, la masse salariale a continué d'évoluer sous l'impact :

- de la rémunération à plein traitement d'un agent à temps partiel le temps de son congé maternité,
- du recrutement d'un apprenti en gestion administrative
- de la mise en œuvre des mesures catégorielles de la réforme « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » pour l'ensemble des agents, toutes catégories hiérarchiques confondues,
- de l'augmentation des cotisations patronales de retraite dans le cadre du plan gouvernemental portant alignement des retraites des agents publics sur celles du privé,
- de la participation financière de l'employeur à la protection sociale complémentaire des agents,
- du règlement d'indemnités au service civique à compter de septembre 2017.

Les autres postes de dépenses se sont quant à eux contractés :

- Concernant les charges à caractère général, la modification des critères d'attribution des cités pass bus et la réduction des tarifs de téléassistance se sont traduits par un recul de 7.53 % par rapport aux réalisations de 2016.
- S'agissant des autres charges de gestion courante, composées des aides et secours versées par le CCAS, malgré une légère augmentation des aides financières (+ 2 %) et une hausse des réalisations pour les bons des Seniors (+ 3.87 %), l'ensemble de ce chapitre a fortement diminué en raison principalement de la mise en place du nouveau dispositif de la délivrance des bons des Seniors où un rattachement de charges important sur cette article a été réalisé en fin d'année 2016.

La progression des recettes provient essentiellement de l'évolution des atténuations de charges avec l'indemnisation de l'absence d'un agent placé en congé maternité (+ 36.37%), d'un don exceptionnel perçu, et d'une hausse des participations aux différentes sorties et séjours organisés par le CCAS.

Avec les participations financières complémentaires d'autres partenaires pour les projets portés par l'établissement, la subvention perçue par la Ville d'Essey-lès-Nancy a pu reculer de 6.17 %,

L'excédent de clôture de 13 646.50 € constitue un fonds de roulement indispensable au bon fonctionnement de l'établissement sur les premières semaines de l'exercice 2018, en complément de l'acompte versé par la commune d'Essey-lès-Nancy.

Parallèlement à l'adoption du compte administratif, il appartient à l'assemblée délibérante d'arrêter le compte de gestion 2017, communiqué par Monsieur le Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2017.

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le document du comptable.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS, après que Monsieur le Président se soit retiré, sous la présidence de Mme CADET, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2017.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 28 juin 2018.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



The stamp is circular with the text 'CENTRE COMMUNAL D'ADMINISTRATION SOCIALE' around the perimeter and 'Essey-lès-Nancy' in the center.

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 26 JUIN 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
Mme Nadine CADET VICE-PRESIDENTE DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	8
Nombre de votants	8

PRESENTS :

Mmes Véronique SAGET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

EXCUSES :

Mmes Myriam LEDROIT et Patricia LANZI.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

ABSENTS :

MM. Michel BREUILLE et Matthieu RIFF.

Pour extrait,



Le Président,

Breuille
Michel BREUILLE